

Réduire l'exposition aux fumées de soudage

Projet de service 2014-2017 CSTG 32

Groupe de projet pilote :

- 3 médecins du travail (Dr. Dominique BAYSSET, Dr. Josiane MAGNIER, Dr. Monique VISENTIN)
- 1 IPRP (Irena HOLECKOVA)
- 1 IDEST (Corinne ZAMPERI) : participation sur quelques mois
- 1 Assistante médicale (Carinne BUISSET)

Commission toxicologie 19/05/2018

(MAJ Journée SMTMP 29/09/2016 + MAJ Réunion suivi CPOM 09/12/2016)

Chronologie de l'action

1. Conception de l'action

2. Identification des entreprises concernées

3. Sensibilisation de l'employeur et du salarié

4. Conseils à l'entreprise permettant de réduire le risque

5. Suivi du plan d'action réalisé par l'entreprise et de la mise en œuvre des actions

2013

2014

2015

2016

2017

Réunions : groupe de projet pilote

Périodicité : ≈ 1,5/2 mois

Durée : ½ journée

Jan.-2013

1. Conception de l'action

Contexte en 2013

- → Dépassement des VLEP aux fumées de soudage dans plusieurs entreprises adhérentes
- → Sumer 2010 : exposition importante chez 44% des salariés exposés
- → CIRC : dès 1990 : cancérogène possible pour l'homme (CIRC 2B) → CIRC 1 depuis 2017
- → Méconnaissance ou sous-estimation du risque cancérogène

Réflexion méthodologique: procédés et entreprises à cibler

Elaboration de la Fiche action : difficultés à décortiquer le processus



Objectifs

- → Prise de conscience du risque lié à l'inhalation des fumées de soudage par l'entreprise
- → Mise en œuvre par l'entreprise d'actions visant à réduire le risque

Indicateurs: moyens et résultats

Nov.-2013

2. Identification des entreprises concernées

Impossibilité d'extraire les données directement du logiciel métier (stetho)

→ <u>Pré-ciblage des entreprises potentiellement concernées</u> (à partir des codes NAF + validation équipe pluridisciplinaire) : 300 entreprises



Mars.- 2014 Début IPST-Cnam

Avr.-2014

Juin.-2013

Elaboration d'un questionnaire adressé aux 300 entreprises potentiellement concernées (état des lieux des pratiques du soudage : salariés, procédés, matières; mesures de prévention existantes; conscience du risque cancérogène)

IPST-Cnam +++

Taux de retour = <u>59%</u>

Sept.-2014 : CPOM : Prise de connaissance de l'action CARSAT « Fumées de soudage »

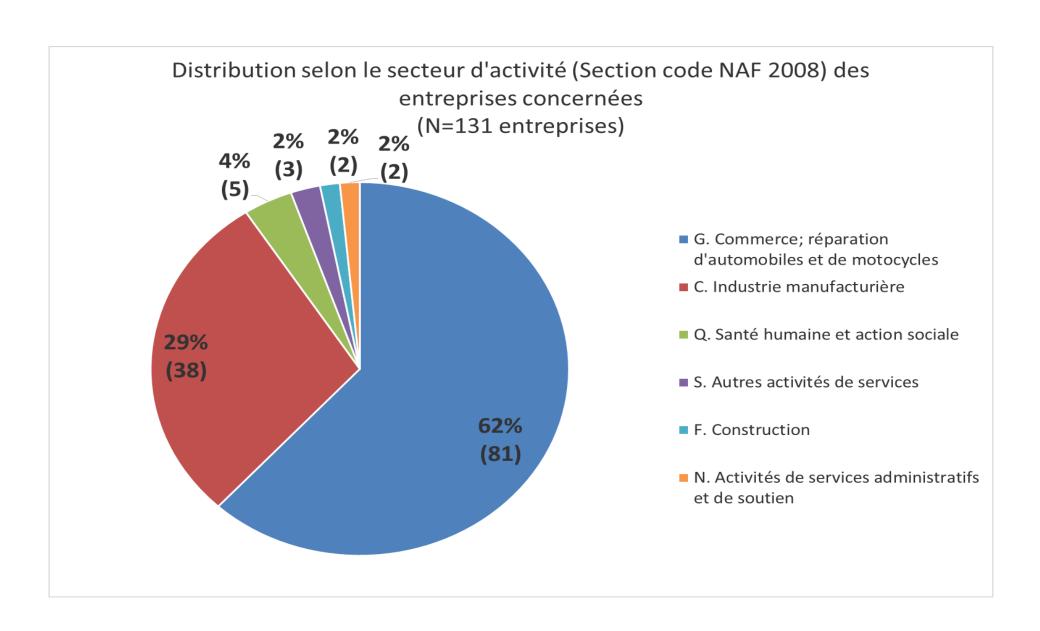
Nov.-2014

Cible de l'action : 130 entreprises identifiées : 40 entreprises prioritaires

(au moins 1 poste à souder/ au moins 1 salarié concerné) : multiples secteurs d'activité

complémentaire Action CARSAT « Fumées de soudage »

Secteurs d'activité concernés



Distribution des alliages soudés (n=224) pour les entreprises concernées (N=131) selon le secteur d'activité

(nombre d'entreprises concernées / %)

Secteur d'activité (Section Code NAF 2008)	Nombre d'entreprises concernées (N=131)	l	er non / Fonte	(do	er allié nt acier (YDABLE)	Alur	minium		Acier VANISE	Cu	iivre	E	tain	Nic	ckel	Co	obalt	Mar	nganèse	Т	itane
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	81 ⁽¹⁾	72	89%	11	14%	10	12%	11	14%	6	7%	11	14%	ı	-	1	1%	1	1%	-	1
C. Industrie manufacturière	38 ⁽²⁾	31	82%	17	45%	10	26%	4	11%	5	13%	1	3%	3	8%	1	3%	1	3%	1	3%
Q. Santé humaine et action sociale	5	5	100%	3	60%	1	1	-	-	4	80%	2	40%	1	-	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de services	3	2	67%	1	33%	ı	•	-	-	2	67%	1	ı	1	-	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	2	2	100%	1	50%	ı	1	1	50%	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-
F. Construction	2	2	100%	-	-	1	50%	1	50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Perception des risques pour la santé

Mention des risques pour la sa	anté	Réponses des entreprises concernées (N=131)	Proportion d'entreprises concernées (N=131) (%)						
Les opérations de soudage peuvent être à l'origine des altérations de santé de type ?									
Effets immédiats ?		28	21%						
Sans réponse		103	79%						
	TOTAL	131	100%						
Effets chroniques ?		41	31%						
Sans réponse		90	69%						
	TOTAL	131	100%						
Risque cancérogène ?		32	24%						
Sans réponse		99	76%						
	TOTAL	131	100%						

Mesures de prévention

Réponses des e en entreprises concernées (N=131)	d'entreprises concernées
32	24%
70	53%
éponse 29	22%
. 131	100%
urs 13	10%
s 14	11%
61	47%
éponse 43	33%
. 131	100%
urs 24	18%
s 7	5%
52	40%
éponse 48	37%
131	100%
	des entreprises concernées (N=131) 32 70 éponse 29 131 urs 13 s 14 s 61 éponse 43 131 urs 24 s 7 s 52 éponse 48

Mesures de prévention individuelles	Précision	Réponses des entreprises concernées (N=131)	Proportion d'entreprises concernées (N=131) (%)
Masque oculaire	Toujours	116	89%
	Parfois	1	1%
	Jamais	3	2%
	Sans réponse	11	8%
	TOTAL	131	100%
Masque oculaire + anti-poussière	Toujours	46	35%
	Parfois	30	23%
	Jamais	25	19%
	Sans réponse	30	23%
	TOTAL	131	100%
Masque ventilé	Toujours	9	7%
	Parfois	8	6%
	Jamais	61	47%
	Sans réponse	53	40%
	TOTAL	131	100%
EPI respiratoires à disposition de tout le	OUI	82	63%
personnel amené à souder ?	NON	20	15%
	Sans réponse	29	22%
	TOTAL	131	100%
EPI respiratoires portés par tout le	OUI	60	46%
personnel amené à souder ?	NON	33	25%
	Sans réponse	38	29%
	TOTAL	131	100%

2014

3. Sensibilisation de l'employeur et du salarié

Prérequis : Gain de compétences en matière de soudage (groupe pilote + ensemble de

l'équipe pluri) : pluridisciplinarité +++

- → Recherches bibliographiques + Visites entreprises
- → Formation par la CARSAT dans le cadre du CPOM (Déc.-2014)

Eté/automne 2015

Phase non prévue initialement

Prise de contact avec des partenaires

- → Recherche d'appui mobilisateur et de retour d'expérience sur le contenu et les modalités/ difficultés
- Multiples secteurs d'activité : métallurgie, réparation auto/agricole, maintenance...













Elaboration du diaporama de sensibilisation

Effets sur la santé/ EPC/ EPI

Organisation pratique des sensibilisations

Déc.- 2015

Mai.- 2016



Sensibilisations collectives

- 2 réunions départementales avec soutien des partenaires : 34 entreprises

Sensibilisations individuelles

Création d'un « book »



IPST-

Cnam

+++

4. Conseils aux entreprises permettant de réduire le risque

Action transversale mais accompagnement individuel

Réponses individuelles TOH aux entreprises (≈ 1 à 3 jours/ entreprise)

- Création de Fiche de visite / FE type « Soudeur »
- Conseils / Métrologies : aéraulique, atmosphérique

Indicateur de moyens:

→ Cible finale: 51 adhérents soit 312 salariés (CPOM: 31 adhérents)

Cible initiale 53: 2 plus adhérents; 4 refus employeur, 2 contexte non favorable (redressement)

→ 88% (45/51) adhérents sensibilisés et conseillés

2016 2017



5. Suivi du plan d'action réalisé par l'entreprise et mise en œuvre des actions

Suivi des indicateurs de résultat

```
Prise de conscience (DU ou seirich): 59% (30/51) (oui ou en cours)
```

Plan d'action (jugé cohérent) : 32% (16/51) (oui ou en cours)

Mise en œuvre au -1 action : <u>35%</u> (18/51) (oui ou en cours) : **3 AFS** soit <u>30%</u> salariés exposés (94/312)

<u>Adhérents : EPC : 26%.(13/51); EPI 10% (5/51); Sensibilisation collective 26% (13/51)</u> <u>Salariés : EPC : 26% (77/312); EPI 7% (24/312); Sensibilisation collective 18% (57/312)</u>

2017

2018

> 2018

Détail actions collectives

Par résistance

- 1 changement procédé
 - 1 soudeur





- 5 réductions des émissions à la source
 - MIG/MAG: 2 substitutions gaz (diminution teneur en CO₂): 17 soudeurs
 - MIG/MAG : 2 substitutions fil cuivré par fil blanc : 17 soudeurs
 - Electrode enrobée INOX : 2 substitution (en cours) : 22 soudeurs
 - TIG : 2 substitutions électrodes thoriées : 2 soudeurs
 - TIG : affûtage en système fermé : 3 soudeurs







Basse émission de fumées.

Détail actions collectives

- 7 limitations d'exposition par aspiration à la source
 - MIG/MAG: torches aspirantes (2): 19 soudeurs
 - 5 mises en place ou optimisation des dispositifs d'aspiration : *37 soudeurs*
 - tables/ dosserets/bras aspirants/amélioration captage à la source

• 3 AFS







5. Suivi du plan d'action réalisé par l'entreprise et mise en œuvre des actions

Suivi des indicateurs de résultat

Prise de conscience (DU ou seirich): 59% (30/51) (oui ou en cours)

Plan d'action (jugé cohérent) : 32% (16/51) (oui ou en cours)

Mise en œuvre au -1 action : 35% (18/51) (oui ou en cours) : 3 AFS soit 30% salariés exposés (94/312)

<u>Adhérents : EPC : 26%.(13/51); EPI 10% (5/51); Sensibilisation 26% (13/51)</u> <u>Salariés : EPC : 26% (77/312); EPI 7% (24/312); Sensibilisation 18% (57/312)</u>

2017

2018

Clôture et bilan de l'action

Difficultés à faire agir les entreprises dont le soudage n'est pas l'activité principale « découverte du risque »
Importance de la phase de sensibilisation (mise en œuvre progressive...)

> 2018

Et après ...

- → Méthodologie d'intervention élargie aux autres entreprises concernées
- → Suivi individuel des salariés

Retour d'expérience

POINTS FORTS

Importance de la <u>fiche action</u> (clarifier et planifier)

- Phase de conception
- Prérequis technicité/ santé
- Choix de la stratégie

Appui méthodologique de l'accompagnement IPST-CNAM

Travail du <u>pilote</u> (gestion du groupe, préparation des supports, ...)

Gain de <u>compétences</u> sur la conduite de projet et la technicité du soudage vis-à-vis de l'employeur et du salarié (→ confiance)

Importance de l'appui mobilisateur des <u>branches</u> <u>professionnelles</u>

Participation de l'ensemble du CSTG

DIFFICULTES

Choix de la <u>cible trop large</u> « toute exposition aux fumées de soudage » <u>surtout pour une première action</u>

 Ajout de complexité: Type et intensité d'exposition/Secteurs d'activité/ Tailles d'entreprise différentes → nécessité de décliner différentes approches et stratégies

Difficultés à respecter le <u>planning</u> (impératifs et charge de travail du groupe pilote)

Action TRANSVERSALE OUI mais <u>besoin d'individualiser</u> sur le terrain (chronophage à planifier)

<u>Communication</u> sur l'avancement de l'action du groupe pilote vers l'ensemble du CSTG

Pas d'<u>harmonisation du suivi médical et examens</u> <u>complémentaire</u>

<u>Aide financière</u> (AFS CARSAT Fumées de soudage) pas aussi mobilisatrice que nous l'aurions cru